

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 3

Artikel: Fleur de mer : nouvelle bretonne : [suite]
Autor: Allard, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189107>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Je ne les connais pas non plus, dit le cafetier, mais je les vois passer très souvent. Elles pourraient bien venir du côté de Cheseaux, Echallens, par là.

— Tâchez-voir de vous informer; eh! je payerais un bon verre!

— Oh! c'est bien facile... A votre santé. Et puis, quels bons nouveaux?

— Point de nouveaux, j'ai affaire à la tièce hypothécaire, et je veux dire bonjours au père Bize en passant. C'est vrai que ça me détourne un peu, mais ça fait rien.

Un pauvre ouvrier qui avait pris une chope de bière à la table du fond, et louchait au point de voir ce qui se passait derrière lui, sortit de l'établissement.

Il n'avait pas mis le pied dans la rue, que Griset demanda à l'hôte: « Quel est ce gaillard qui avait l'air de me regarder de travers, tout en cherchant à entendre notre conversation?... »

— Mais non, mais non, mon cher, c'est un pauvre diable qui est sourd comme un pot. Il n'a pas entendu un mot, je vous le promets.

— Il a du bonheur, parce que je lui fichais une mornifle!... ça ne faisait pas un pli! Eh bien, à revoir. J'en payerai encore un en me retournant... On est des amis ou on ne l'est pas, qu'en dites vous?

— Aloo!

L. M. (*A suivre.*)

1. La vilhie melice dâo canton de Vaud.

Sont passâ clliâo bio dzo iô, po lo militéro,
N'aviâ dein lo canton houit z'arrondissémeints;
Se noutrê fédéraux ne lè regrettont diéro,
Lè vilhio bons Vaudois peinsont tot lo contréro
Et diont que l'étâi lo bio teimps.

Et ma fâi l'ont réson! kâ cllia vilhie melice,
La gloire dâo canton et l'honneu dè la Suisse,
A fé, sein lo thoraxe et sein lo mousqueton,
La campagne dâo Sonderbon.

Eh! hé! iô ètès-vo, sordâ dè vilhie rotse,
Brâvo carabiniers dâo teimps dè la maillotse;
Caloniers asse grands, asse drâi qu'on poteau,
Galés sordâ dâo trein, bio chasseur à tsévau;
Grenadiers, vortigeu, mouscatéro, piquiettes,
Comis, tambou, fratai, musiciens et trompettes;
Galounâ, lutenieints, sapeu à gros bounets,
Capitaino, majo, coumandants, colonets?
Accutâ-mè très-ti: Quand on s'ein vint su l'adzo,
On va contrè lo bet. Po sè bailli coradzo,
Ye faut redévezâ dè son dzouveno teimps,
Kâ rein ne fâ pliési, na, rein, atant què cein.
Et no, que n'ein vicu dâo teimps dâi z'épolettès,
Dè la granta serpeint et dè clliâo clérinettes
Qu'on comptâvè pè moulo'et dâo tsapé chinois,
No que ne sein très-ti bons Suisses, bons Vaudois,
Ne vollieint on momeint reparlâ dâi z'annâières
Yô n'ira valottets; dè clliâo ballès dzornâières
Qu'on ne pâo pas âobliâ, dè cé teimps benhirâo,
Yo d'étrè bon sordâ tsacon étâi dzalâo.

I.

Dza grantenet dévânt d'étrè frou dè l'écoula,
Lo goût dâo pétâiru no verivè la boula.
Vo vo rappelâ bin que po fère âi sordâ

Tsacon étâi suti po savâi s'équipâ.

On écot, on gros ran, saillâi de 'na dzévala
Servessâi dè fusi. Onna galéze étala

Qu'on savâi tsapouzi po lài fère on tailleint
Dévegnâi po très-ti on sâbro resseimbleint.

La folhie dâi z'Avis âo bin lo Nouvelliste,
Onna loi, on décret, âo mémameint 'na liste

Dè jurés fédéraux, qu'on savâi bin pliÿ

No fasâi on galé et bio tsapé gansi.

Ora, po 'na craijâ, faillâi on bet d'écorça

Qu'on tracive âo couté, po que sâi pas bétorsa,

Sur on tsai dè marrain âo sur on moué dè bou

Dè sapin frais copâ. Ein guise dè tambou,

N'arôjâo dè fer blianc, lo chacot d'on grand-père

S'on n'avâi rein dè mi, fasont noultre n'affère;

Tandi que po musique on fasâi dâi subliets

Ein tapeint dè la chaudze ein séve et dâi menets,

A mein qu'on bon pareint, ein meneint onna vatse

Po la veindre à la faire, aussè po demi batze

Râocanâ per on bouébo', atsetâ sur on banc

On vretablio'instrumeint, 'na trompette ein fer blianc.

Clliâo qu'aviont per tsi leu dè clliâo vilhio z'afférés

Qu'aviont z'âo z'u servi dâo teimps dè l'âo grands-pères,

Lè s'affubliâvont ti per dessus l'âo z'hailions.

Lè « liberté-patrie » âo bin lè gros pompons

Garnessont lè gansi, lè tsapés, lè carlettès;

Lè cordons dè subliet, lè vilhiès z'épolettès

Servessont assebin. Dâi sâbro tot roulhis,

Dâi corrâi d'abressâ, dâi fourreaux tot maillis,

Dâi botons dè chacot, dâi gourdès, dâi dragounès,

Totès clliâo vilhiéris étiont, vo dio, bin bounès

Po no bin équipâ; kâ dinse armâ, vetus,

Tsacon sè crâyâi bio per dèzo cé rebus.

Et l'est dinsè qu'einfants, n'étiâ dza 'na melice

Fiai dè poâi déssuvi lo brâvo sordâ suisse.

(*La suite à deçando que vint*).

C.-G. D.

Une inspection d'armes.

C'était un jour de grande revue, dans le bon vieux temps. Le commandant inspectait gravement et minutieusement toute la milice, même jusqu'aux sabres des courriers, dits *piquettes*. Ceux-ci se présentaient ensemble au bureau, où un des officiers leur commandait: « Sabre en main! » L'un d'eux resta, ce jour-là, immobile et n'exécuta pas le commandement. L'inspecteur, s'approchant alors du soldat récalcitrant, lui demanda pourquoi il ne sortait pas son sabre. Celui-ci n'hésita pas et répondit à son supérieur:

— *Pâyo demi pot se vo pâodè lo sailli, coumandant!*

En effet, malgré les efforts de l'officier, le sabre resta dans le fourreau et le pauvre piquette fut gratifié de trois jours de salle de police, pour lui donner le temps de dérouiller son arme.

FLEUR DE MER

NOUVELLE BRETONNE

VI

La nuit, pendant le sommeil, d'horribles cauchemars hantaient la malheureuse, et Hoël, se soulevant sur la couche conjugale, écoutait avec terreur des fragments de révélations échappés des lèvres de la meurtrière.

La jeune fille, profondément endormie, comme on l'est à son âge, heureusement n'entendait rien, bien qu'elle reposât dans la même pièce que ses parents, ainsi que

cela se pratique en Basse-Bretagne, où des lits-armoires sont disposés tout autour de la grande salle commune. Mais le père, pris d'insomnie, écoutait fièvreusement et devenait songeur.

La victime et le bourreau, Ivonne et Léna, pour des causes si différentes, bien qu'également morales, déprimaient simultanément, sans nul remède possible.

Alain, plein d'angoisse, craignant de perdre sa chère et vaillante compagne, s'en fut trouver le curé de la commune, un bon vieillard, riche d'expérience et de sagesse, dont le presbytère était loin dans un autre village.

Il vint, parla du devoir de résignation aux épreuves que Dieu inflige, en punition de nos fautes souvent; il montra l'autre vie, où chacun des justes trouve la récompense de son courage en celle-ci.

Respectueuse, elle écoutait la tête baissée, ayant conscience d'avoir fauté quand elle ravit à sa rivale le prétendant de sa fille, mais ne croyant pas avoir mérité si mortel châtement pour ce qu'elle regardait comme une simple peccadille à peine répréhensible, ayant été provoquée, pour ainsi dire, par les propos et manières d'Ivonne.

Rien ne la toucha. Le prêtre, enfin, promit à la malheureuse mère qu'elle reverrait sa fille dans le ciel. Cette idée fit passer un sourire sur sa physionomie désolée: ainsi, un rayon de soleil perce la nuée pendant la tempête.

Le digne curé, en se retirant, la laissa plus calme, comme rassérénée, mais non pas consolée; son âme restait brisée, les ressorts de sa volonté sans mouvement.

En pensée, déjà elle avait abandonné la terre et, transportée dans le ciel, y voyait sa fille bien-aimée; l'existence lui pesait, et tout trahissait son ardent désir de la quitter.

Au sortir du logis d'Alain, le pasteur vit, sur le pas de sa porte, le mari d'Ivonne qui semblait l'attendre; Hoël, s'avancant, le pria d'entrer dans sa demeure: Ma femme, lui dit-il, est travaillée d'un chagrin secret dont vous seul, j'ai soupçon, pouvez être le médecin, elle languit, se consume, s'en va! Je ne puis en obtenir nulle confiance; vous qui dès l'enfance dirigez son âme, parlez-lui, confessez-la et, si vous le pouvez, rendez-lui la paix qu'elle semble avoir perdue.

— Eh bien, Ivonne, dit doucement le vieillard, en arrivant auprès de la compagne d'Hoël et lui prenant affectueusement la main, nous perdons courage; à tous maux il y a un remède, comme à tout péché miséricorde: Dieu est si bon et si puissant.

La malheureuse tressaillit et, de pâle devint toute livide; la présence du prêtre ajoutait à son trouble une angoisse nouvelle: cet homme, qui lisait dans les consciences, lui donna l'épouvante.

Cependant la similitude de situation des deux femmes, des deux voisines, frappa le curé: grandes, fortes, conservant, dans les traits, la trace d'une beauté primitive, portant le même type, on eût dit deux sœurs atteintes d'un pareil mal.

Il en exprima vivement sa surprise:

— Vous ressemblez étonnamment à Léna, mais, elle, a une raison trop naturelle pour déprimer: l'irréparable perte de son unique enfant si belle et si bonne lui a brisé le cœur, l'a laissée sans avenir; tandis que vous, Ivonne, voyez fleurir la vôtre auprès de vous, non moins charmante qu'était Anna, et qui, mariée prochainement, accroîtra votre famille et votre bonheur. Pourquoi ce découragement, cet air désespéré? Allons, ouvrez votre âme à votre vieux pasteur, votre vieil ami.

Léna demeura muette et retira sa main de celle du curé, baissant la tête et les yeux fixés vers le sol.

Après un temps de silence: Ouvriras-tu la bouche! s'écria le rude pêcheur, d'une voix frémissante de colère.

Le curé sourit et du geste l'apaisa: Ce n'est pas ainsi, fit-il, qu'on parle aux personnes souffrantes; retirez-vous un instant, mon ami, laissez-nous seuls.

Hoël obéit et sortit de la maison, emmenant sa fille qui, soucieuse et discrète, assistait à la scène, n'osant y prendre part.

(A suivre).

Questions et réponses.

Nous avons reçu 56 réponses au problème précédent, dont 50 justes. *L'oncle a 5 neveux, 8 nièces et sa fortune s'élève à 44,000 francs.* — Le tirage au sort, fait jeudi matin, a donné la prime à M^{me} Naz-Duboux, à Lausanne.

Problème.

Trois personnes célèbrent le même jour l'anniversaire de leur naissance. L'une d'elles est un enfant de 11 ans. La plus âgée calcule que le carré du nombre de ses années équivaut à la somme des carrés des âges des deux autres. — Trouver l'âge de chacune d'elles.

Prime: Un almanach et un éphéméride.

Recette. — Voici un excellent procédé pour nettoyer l'argenterie. Délayer du blanc d'Espagne bien pulvérisé dans un peu d'eau-de-vie. Enduire les pièces à nettoyer avec ce mélange, et, quand il est presque sec, frotter avec une brosse très douce.

Pour rendre à l'argenterie son premier éclat, on mélange deux parties de crème de tartre avec deux parties de blanc d'Espagne et une partie d'alun, le tout bien pulvérisé. On délaie cette poudre dans un peu d'eau, on en frotte l'argenterie avec un linge ou une brosse fine, on la passe dans l'eau pure et on l'essuie avec un linge doux et sec, et mieux avec un morceau de peau de chamois bien souple.

La livraison de janvier de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants: Un magistrat républicain. Le landamman Heer, par M. Numa Droz. — Connais-ça. Nouvelle, par M. le Dr Châtelain. — La civilisation chinoise, par M. A. de Verdilhac. — Les écrivains français et la Russie, par M. Louis Leger. — Un capucin au XVI^e siècle. La vie du très révérend père Francesco Vastarini, surnommé « Fucedola, » par M. J. Gianpietro. — Les âmes du bon Dieu. Conte de Noël russe, de Mme Kohanofsky. — Chroniques parisiennes, allemande, anglaise, russe, suisse, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez M. Georges Bridel, à Lausanne.

THÉÂTRE. — Demain, dimanche:

LA ROUSSOTTE,

opérette en 3 actes et quatre tableaux.

Le spectacle commencera par **le Violoneux**, opérette en un acte, musique d'Offenbach. — Ceux qui veulent passer une gaie soirée, ne peuvent désirer mieux que ce programme.

L. MONNET.